

GSE
310 Allée de la chartreuse
Parc d'activité de l'aéroport
– BP 50051 –
84005 Avignon Cedex 1

Préfecture du Vaucluse
Cité Administrative
DDPP VAUCLUSE – SPRT
avenue du 7ème Génie
Bâtiment 1 – entrée A
84 905 AVIGNON CEDEX 9

Objet : Engagement à payer les frais afférents à la procédure de demande d'autorisation

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Guillaume VABRE, agissant en qualité de Directeur de projet de la société GSE, dont le siège social est situé 310 Allée de la chartreuse, , 84 000 Avignon, déclare m'engager à payer les frais inhérents à la procédure de demande d'autorisation, à savoir :

- les indemnités du Commissaire enquêteur,
- les frais d'affiches et de publication dans la presse de l'enquête publique,
- les frais de publication dans la presse de l'avis de l'arrêté d'autorisation,
- la taxe générale sur les activités polluantes (article 266 sexies du Code des douanes) assise sur la délivrance de l'autorisation (8^{ème} alinéa de l'article L. 151-1 du Code de l'Environnement),
- et éventuellement l'analyse critique d'éléments du dossier justifiant des vérifications particulières.

Fait à AVIGNON

, le 25/05/2020

M. Guillaume VABRE
(Directeur de projet GSE)

